



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation politique en Haïti.

Question écrite n° 25647

Texte de la question

Mme Sonia Krimi attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation actuelle de violence à Haïti. Depuis bientôt trois semaines, la situation sur l'île s'améliore doucement avec la réouverture des écoles et la reprise de l'acheminement de l'essence notamment. Cependant, ces avancées masquent le mouvement de révolte qui sévit depuis plus de quatre mois dans ce pays. Les Haïtiens contestent de plus en plus le système en place qui n'a pas su constituer les fondements nécessaires à la lutte contre la corruption, une corruption qui se serait installée au plus haut de l'État, accompagnant une accapARATION du pouvoir par la fonction du Président de la République. Le deuxième lundi de janvier 2020, la Chambre des députés deviendra caduque et entre un et deux tiers des sénateurs n'auront plus de mandat. A l'heure actuelle, aucune élection n'a été convoquée laissant présager le retour d'une dictature. Face à cette instabilité politique, elle souhaiterait connaître les actions de la France pour éviter le retour d'une autocratie et la guerre civile qui en découlerait.

Texte de la réponse

Entré dans un cycle de manifestations et de troubles à la suite de l'augmentation du prix des carburants, Haïti traverse une crise multidimensionnelle dans un contexte socio-économique très dégradé. L'inflation augmente et la monnaie haïtienne ne cesse de se déprécier alors que plus de 60% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Après plusieurs mois de manifestations, la relative accalmie observée depuis fin novembre 2019, qui a permis la réouverture d'un certain nombre d'établissements scolaires, est fragile. Le contexte sécuritaire demeure très instable, et les gangs armés continuent à faire régner la terreur dans la majeure partie du pays. Institutionnellement, le pays est également bloqué ; aucun gouvernement investi depuis mars 2019 ; le parlement haïtien n'a ni été en mesure d'adopter le budget pour l'exercice 2019/2020, ni d'adopter la loi électorale qui aurait permis l'organisation d'élections législatives. Le mandat des députés et de dix des trente sénateurs haïtiens est donc arrivé à échéance le 13 janvier sans que leurs successeurs n'aient été élus. La première priorité de la France est la sécurité de ses ressortissants. Elle a rapatrié fin 2019 les volontaires de solidarité internationale en poste à Haïti et son dispositif sur place est réévalué régulièrement en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire. Il est désormais formellement déconseillé de se rendre dans certaines régions de la capitale et de l'Artibonite ; la vigilance extrême reste de mise dans le reste du pays. La France appelle à l'arrêt des violences et à la mise en œuvre d'un dialogue national inclusif afin de trouver une issue à la crise et pour répondre aux attentes de la population. Elle est évidemment disposée à soutenir ce dialogue, en lien notamment avec l'Union européenne et l'Organisation internationale de la Francophonie. C'est la seule réponse possible à l'urgence sociale et à la crise politique actuelle.

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Krimi](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25647

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 décembre 2019](#), page 11468

Réponse publiée au JO le : [11 février 2020](#), page 1063